

The logo for CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) features the letters 'CIDFF' in a white, sans-serif font. The letter 'i' is stylized with a small orange dot above it and three horizontal orange bars extending from its right side.

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Haute-Loire

A close-up photograph of a person's hand holding a small, irregularly shaped piece of white, textured paper. The hand is positioned in the lower right quadrant of the frame, with the index finger pointing towards the paper. The background is a blurred blue denim jacket.

2019 • RAPPORT
d'activité
• ÉLÉMENTS CLÉS •

• 2019 • ÉVÉNEMENTS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES LE 8 MARS



Organisation d'une collecte
pour lutter contre la précarité
menstruelle

Plus de 1500 produits ont pu
être collectés et reversés à des
associations locales

JOURNÉE INTERNATIONALE D'ÉLIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES LE 25 NOVEMBRE



Réalisation d'un HAKA pour dire
stop aux violences faites aux
femmes

Déploiement de banderoles en
hommage aux victimes

*En partenariat avec : Lycée Saint
Jacques de Compostelle – Ecole
de musique 43 – La Ville du Puy-
en-Velay et le Ciné Dyke.*

TROPHÉES LAURÉATS MÉCÉNAT



Le CIDFF récompensé lors des
trophées « Des chemins de
l'innovation sociale »
CIPRO et GRDF



Lauréats 2019 de la *Fondation
Afnic pour la solidarité numérique*



Installation d'une maison digitale
grâce au soutien de la
fondation Orange

LES CHIFFRES CLÉS

NOTRE MISSION



Promouvoir l'égalité
entre les femmes
et les hommes ;
favoriser l'autonomie
sociale, personnelle
et professionnelle des
femmes et des familles



7

SALARIÉES

Mobilisées sur la
question du droit
des femmes



15

PERMANENCES

dans 4 communes
de Haute-Loire



1830

PERSONNES INFORMÉES

sur l'année 2019

DOMAINES D'INTERVENTION :

- Accès aux droits ;
- Lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Insertion socio-professionnelle ;
- Éducation citoyenne et formation ;
- Vie familiale, parentalité, santé.

Accès aux droits

- **347 entretiens** d'information juridique confidentiel et gratuit :
Thème : *En droit civil particulièrement en droit de la famille, en droit pénal et en aide aux victimes* ;
- Animation sur le volet juridique et aux côtés de la CAF de 5 séances « parents après la séparation » animées sur l'ensemble du département.

Le CIDFF est membre du CDAD.
Il est également signataire d'une convention de partenariat avec l'ordre des avocats.

Accompagnement des victimes de violences sexistes

- **182 personnes victimes de violences conjugales** informées et accompagnées par le CIDFF en 2019
- **339 demandes reçues** sur l'accueil de jour du Puy-en-Velay. En complément de l'accueil inconditionnel, toutes les victimes ont pu bénéficier :
 - d'un **entretien individuel** pour une évaluation de la situation donnant lieu à une information globale et juridique, une orientation voir à un accompagnement.
 - d'un **soutien psychologique contextuel** : 178 entretiens réalisés
- 64 passages sur l'accueil de jour d'Yssingeaux
- 48 femmes victimes de violences conjugales ont bénéficié d'un accompagnement global et dans la durée par le **référént violences** permettant une coordination renforcée des aides et intervenants tout au long du parcours
- 86 femmes ont été reçues dans le cadre de la **permanence au Commissariat de Police** du Puy-en-Velay afin d'être accompagnées vers des démarches judiciaires, soit 154 entretiens.

Le CIDFF s'est également engagé, aux côtés du SPIP, dans la mise en œuvre de la **Justice Restaurative**. Ce service est aussi un lieu ressource pour les professionnel.le.s.

347 
ENTRETIENS JURIDIQUES RÉALISÉS
au total sur l'année 2019

182 
PERSONNES INFORMÉES
Pour des questions relatives aux violences faites aux femmes

178 
ENTRETIENS DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



2019 c'est aussi...

- L'acquisition de bracelets connectés en lien avec l'application App-ELLES, avec le soutien du Crédit Agricole.
- Une campagne de communication sur les violences intrafamiliales en partenariat avec l'ordre des médecins.



HISTOIRE DE VIE

SERVICE
AGRÉÉ
PAR L'ÉTAT

Un agrément, encadré par le décret 2015-1745 du 23 décembre 2015, précise l'objet statutaire des CIDFF. Cet agrément est renouvelé tous les 3 ans. Le dernier couvre la période 2019-2021.

Une convention d'objectifs et de moyens entre la FNCIDFF et le Ministère des Droits des Femmes rappelle également la mission globale des CIDFF.

Orientée par les forces de l'ordre, Madame X est maman de 2 enfants âgés de 7 ans. Lors de notre premier entretien elle s'exprime peu et porte le poids d'une forte culpabilité répétant qu'elle « ne peut pas faire cela à son mari ». Rassurée par le cadre strictement confidentiel de notre échange, elle va progressivement se confier et verbaliser ce qui la pèse le plus. Ce ne sont ni les violences physiques et psychologiques, ni les difficultés matérielles liées à une séparation qui sont les plus pesantes, mais, le fait de quitter le père de ses enfants qui la paralyse. Elle me fait alors part de leur histoire. Elle exprime qu'ils ont patienté 6 années avant d'arriver à devenir parents, qu'ils ont traversé des moments douloureux : Madame a fait plusieurs fausses couches, a perdu sa maman alors qu'elle était enceinte des jumeaux issus d'une FIV, a fait une grave dépression et Monsieur a ensuite perdu son frère. Aujourd'hui, elle exprime qu'ils auraient « tout pour être heureux » et que cette violence est le « contre-coup des épreuves que son mari a traversé ». Au regard de cette situation, elle ne peut pas « lui faire ça ». Suite à plusieurs entretiens, elle va mesurer l'impact des violences sur ses enfants témoins des faits. Souhaitant les protéger elle va

accepter de quitter son domicile. Elle va alors discrètement réunir les documents importants, et ses souvenirs les plus précieux ainsi que des affaires de première nécessité qu'elle stockera chez sa cousine avec qui elle a pu récemment renouer après avoir compris que son mari l'avait isolée tant sur le plan social que familial. Hébergée jusqu'à ce qu'elle puisse intégrer un logement auprès d'un bailleur social, elle n'a pas souhaité déposer plainte mais un signalement auprès du Procureur de la République ayant été réalisé elle a pu être entendue. Au regard de la gravité des faits évoqués, Monsieur a fait l'objet de poursuite et a été condamné par le Tribunal correctionnel. Madame a obtenu la résidence principale des enfants, Monsieur bénéficiant d'un droit de visite et d'hébergement à hauteur d'un week-end sur deux. Après avoir bénéficié d'un soutien psychologique lui ayant permis de reprendre confiance en elle, Madame a souhaité se concentrer sur sa reprise d'activité professionnelle. Particulièrement motivée, elle a très rapidement trouvé un emploi grâce à l'accompagnement réalisé par une conseillère en insertion socio-professionnelle.

ACCOMPAGNEMENT

dans l'insertion socio-professionnelle

Le CIDFF accompagne les femmes et notamment celles qui rencontrent des difficultés particulières (bénéficiaires de minima-sociaux, demandeuses d'emploi de longue durée, femmes isolées, en reprise d'activité...) sur :

- L'élaboration d'un projet professionnel ;
 - L'aide à la recherche d'emploi ou de formation ;
- L'articulation des temps de vie personnelle et professionnelle ;
- L'élargissement des choix d'orientation – mixité des métiers ;
- Le développement de la confiance en soi.

L'accompagnement du CIDFF s'inscrit dans **une approche globale et personnalisée de leur situation et des freins à l'activité professionnelle**. Il tient compte de la situation sociale, personnelle et professionnelle des femmes. Il est rythmé par des temps collectifs dont l'objectif est de dynamiser les parcours.

Une offre de service consolidée



Groupe Primère 2019 ① Visite des participantes à l'action FEE ② ③, des cuisines du Centre Hospitalier Emilie ROUX et de la Maroquinerie de Chaspuzac.

92
femmes
accompagnées sur l'insertion
socio-professionnelle

329
entretiens
individuels

90
demi-journées
d'animation collective

SENSIBILISATION DES JEUNES À L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME ET AUX VIOLENCES SEXISTES

954 enfants et jeunes du département ont été sensibilisés à l'égalité et aux violences sexistes :

- 334 jeunes sensibilisés à la demande de 8 collèges et lycées du département - 14 sessions ;
- 284 jeunes de moins de 18 ans sensibilisés dans le cadre de leur participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) – 6 sessions ;
- 124 volontaires en service civique sensibilisés lors de leur formation civique et citoyenne – 5 sessions ;
- 82 participants à la « garantie jeunes » âgées de 16 à 25 ans - 9 sessions ;
- 10 sessions de sensibilisation organisées à destination des enfants et jeunes des QPV (Escape Game, expression artistique...) pour 130 participants.

Le + : Création de modules numériques sur tablette

1004

PERSONNES SENSIBILISÉES COLLECTIVEMENT

**dans le cadre d'informations collectives,
de formations ou d'actions de prévention**

UNE IMPLICATION DANS LE RÉSEAU

- 4 conseils d'administration
- 3 journées consacrées à la Fédération Régionale
- 12 journées à la FNCIDFF (représentation de la FRCIDFF par la présidente du CIDFF43).

2019, c'est aussi...

- 6.2 équivalent temps plein
- Une équipe pluridisciplinaire
- Un compte de résultat de 278 876 €
- 15 actions et des projets ponctuels
- 16 financeurs
- Des subventions allant de 200€ à 41 168€
- Une mise à disposition de locaux par la Ville du Puy et de bureaux par ACIJA, DECLIC, Pôle emploi Monistrol et Brioude, Tremplin

FORMATION ET SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES

- Lancement de l'opération « Tous le même ballon » avec la formation d'un binôme de référents au sein des 14 clubs du département participant à l'opération ;
- Formation des acteurs des QPV à l'égalité et à la mixité.

ÉGALITÉ ET MIXITÉ PROFESSIONNELLE – FSE

En janvier 2019, le CIDFF s'est engagé pour une durée de 2 ans dans un projet visant à « promouvoir et favoriser l'égalité et la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes ».

L'objectif est de :

- Susciter la prise de conscience et l'intérêt autour de cet enjeu ;
- Mettre l'égalité au cœur de la culture de l'entreprise et accompagner les entreprises dans cette démarche ;
- Encourager et accompagner les partages de pratiques.

Ainsi, le CIDFF propose aux entreprises et collectivités :

- Des opérations sets de table ou d'affichage dans les lieux collectifs ;
- Des sensibilisations sur site ;
- Des formations inter et intra entreprises sur l'égalité et la mixité professionnelle et sur les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- Une boîte à outils.

Ce projet bénéficie de co-financement par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme national « emploi et inclusion » 2014-2020.

GLOSSAIRE

CDAD : Centre Départemental d'Accès aux Droits,
CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles,
FNCIDFF : Fédération Nationale des CIDFF,
FRCIDFF : Fédération Régionale des CIDFF
FSE : Fonds Social Européen,
QPV : Quartier Prioritaire de la politique de la Ville,
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

ACCUEIL ANONYME, CONFIDENTIEL ET GRATUIT



HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil physique et téléphonique
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(sauf le mardi de 13h30 à 15h)



LIEUX DE PERMANENCES

Le Puy-en-Velay (4 sites de permanence),
Yssingeaux,
Monistrol-sur-Loire,
et Brioude

Construire une démarche d'égalité avec vos équipes permet également de financer les missions d'accompagnement et d'orientation de notre CIDFF auprès des femmes et des familles : pour un « IMPACT égalité » socialement responsable !

CIDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Haute-Loire

2, rue André Laplace
43000 Le Puy-en-Velay
04 71 09 49 49
cidff43@orange.fr
hauteloire.cidff.info



Ce projet est cofinancé par
le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020

